



Mon employeur me doit de l'argent, erreur bulletins de salaire

Par **Leeloo 33**, le **10/03/2014** à **16:04**

Bonjour, rnAyant eu plusieurs arrêts maladie l'année dernière en 2013, j'ai quand même constaté des erreurs sur mes bulletins de salaire. Je suis assistante de vie aux familles en cdi , mon contrat est aussi en modulation du temps de travail et on bénéficie d'un maintien de salaire. Grace a la complémentaire. Tout d'abord ,j'ai demandé les relevés de la complémentaire qui ne m'ont jamais étaient remis et lorsque j'ai fait part des erreurs on m'a dit que c'était normal mes bulletins sont justes , il n'y a pas d'erreur (j'ai perdu jusqu'à 300 euros de salaire) Sauf que la je suis de nouveaux en arret maladie du faite de ma grossesse pathologique et on me donne plus que je ne devrais percevoir du fait d'un soi disant rectificatif des indemnités de 2013. J'appelle l'association qui me dit qu'elle me doit de l'argent et qu'elle va me le rendre en plusieurs fois. Je lui demande combien elle me dit je sais pas mais on va te les rendre en 3 ou 4 fois. Mais çè que je comprend pas c'est qu'il n'y a pas ni le montant ni aucune information sur mon bulletin sauf des indemnités plus élevés que ce qu'elle devraient être. Que dois je faire?